



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique monétaire

Question au Gouvernement n° 2223

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. François Guillaume.

M. François Guillaume. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, sous l'impulsion des pays industrialisés, la France, l'Europe et les États-Unis notamment, le monde s'est engagé dans une vaste entreprise de libéralisation des échanges. À cette fin, plusieurs cycles de négociations commerciales ont contribué à réduire les protections tarifaires et non tarifaires qui constituent autant d'obstacles au développement du commerce international.

Paradoxalement, le dumping monétaire, qui crée des distorsions de concurrence autrement plus néfastes que les droits de douane, n'a guère été combattu. C'est ainsi que la sous-évaluation du dollar, qui assure aux États-Unis une compétitivité artificielle, y a favorisé croissance, emploi et commerce extérieur et ce au détriment de leurs concurrents.

Or, après une longue période de sous-évaluation, le dollar a repris en quelques mois 20 % sur le deutschemark et le franc. C'est à ce moment précis que les ministres de l'économie et des finances des sept pays les plus riches du monde se sont réunis pour décider de stabiliser le dollar à cette parité, à la déception - je dois le dire - des milieux économiques français et même allemands, qui considéraient que le bon niveau du dollar se situe entre 6 francs et 6,50 francs. L'argument qui a été invoqué est la crainte que, après cette poussée de fièvre, la devise américaine ne retombe à ses niveaux antérieurs.

Monsieur le ministre, comment peut-on justifier une telle décision ?

Par quelles interventions la communauté internationale entend-elle stabiliser le dollar ?

Quelles garanties, enfin, avez-vous obtenues pour que ce seuil soit au moins respecté ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Guillaume, vous avez raison de souligner que les distorsions de parités monétaires peuvent avoir des effets infiniment plus corrosifs que les contraintes douanières ou réglementaires.

Au mois d'avril 1995, on ne cessait de déplorer le niveau excessivement faible du dollar par rapport aux autres monnaies, en particulier aux monnaies européennes continentales. À l'issue de chacun des G7 qui se sont tenus depuis, je n'ai cessé d'affirmer que le dollar devait s'apprécier. Au niveau où il était au mois d'avril 1995 - un dollar valait 4,80 francs et, la plupart du temps, il était inférieur à 5 francs -, notre propre croissance subissait une alteration de l'ordre d'un demi-point.

Nous venons de constater que, depuis plusieurs mois, le dollar s'était enfin apprécié. Lorsque nous nous sommes réunis à Berlin, il y a dix jours, nous nous en sommes rejouis. Nous n'avons pas pris de décision. Nous avons exprimé le souhait que cette parité soit consolidée.

Pour ma part, ce que je souhaite c'est, bien sûr, un dollar fort, mais, plus encore, un dollar robuste, c'est-à-dire que cette parité tienne, qu'elle soit durable. Nous avons besoin de stabilité. Nous avons, en particulier, besoin de taux d'intérêt stables.

Il y a moins de six mois, à la tribune de l'Assemblée, M. le Premier ministre exprimait le souhait que les taux d'intérêt à dix ans passent en dessous de 6 %. Puis-je vous indiquer, mesdames, messieurs les députés, que, aujourd'hui, les taux à dix ans sont à 5,37 % ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce qu'il nous faut, c'est donc a la fois une parite stable du dollar par rapport aux autres monnaies et le maintien de nos taux d'interet aux niveaux les plus bas possibles pour que l'argent cher soit derriere nous et que nos compatriotes - familles, entreprises, collectivites territoriales - puissent ainsi emprunter dans des conditions equitables, et donc contribuer, eux-aussi, a l'investissement, a la croissance et a l'emploi.

Nous devons aujourd'hui nous rejouir que le dollar se soit apprecie sans que nous ayons modifie la parite entre le deutschemark et le franc francais. Voila un motif de satisfaction !

Il faut que le dollar soit fort, qu'il soit robuste et durablement robuste sans porter atteinte au niveau historiquement faible de nos taux d'interet. C'est ainsi que nous creerons des emplois. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Francois Guillaume.

M. Francois Guillaume. Monsieur le ministre de l'economie et des finances, sous l'impulsion des pays industrialises, la France, l'Europe et les Etats-Unis notamment, le monde s'est engage dans une vaste entreprise de liberalisation des echanges. A cette fin, plusieurs cycles de negociations commerciales ont contribue a reduire les protections tarifaires et non tarifaires qui constituent autant d'obstacles au developpement du commerce international.

Paradoxalement, le dumping monetaire, qui cree des distorsions de concurrence autrement plus nefastes que les droits de douane, n'a guere ete combattu. C'est ainsi que la sous-évaluation du dollar, qui assure aux Etats-Unis une competitivite artificielle, y a favorise croissance, emploi et commerce exterieur et ce au detriment de leurs concurrents.

Or, apres une longue periode de sous-évaluation, le dollar a repris en quelques mois 20 % sur le deutschemark et le franc. C'est a ce moment precis que les ministres de l'economie et des finances des sept pays les plus riches du monde se sont reunis pour decider de stabiliser le dollar a cette parite, a la deception - je dois le dire - des milieux economiques francais et meme allemands, qui considerent que le bon niveau du dollar se situe entre 6 francs et 6,50 francs. L'argument qui a ete invoque est la crainte que, apres cette poussee de fièvre, la devise americaine ne retombe a ses niveaux anterieurs.

Monsieur le ministre, comment peut-on justifier une telle decision ?

Par quelles interventions la communaute internationale entend-elle stabiliser le dollar ?

Quelles garanties, enfin, avez-vous obtenues pour que ce seuil soit au moins respecte ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur Guillaume, vous avez raison de souligner que les distorsions de parites monetaires peuvent avoir des effets infiniment plus corrosifs que les contraintes douanieres ou reglementaires.

Au mois d'avril 1995, on ne cessait de deplorer le niveau excessivement faible du dollar par rapport aux autres monnaies, en particulier aux monnaies europeennes continentales. A l'issue de chacun des G7 qui se sont tenus depuis, je n'ai cesse d'affirmer que le dollar devait s'apprécier. Au niveau ou il etait au mois d'avril 1995 - un dollar valait 4,80 francs et, la plupart du temps, il etait inferieur a 5 francs -, notre propre croissance subissait une alteration de l'ordre d'un demi-point.

Nous venons de constater que, depuis plusieurs mois, le dollar s'etait enfin apprecie. Lorsque nous nous sommes reunis a Berlin, il y a dix jours, nous nous en sommes rejouis. Nous n'avons pas pris de decision. Nous avons exprime le souhait que cette parite soit consolidee.

Pour ma part, ce que je souhaite c'est, bien sur, un dollar fort, mais, plus encore, un dollar robuste, c'est-a-dire que cette parite tienne, qu'elle soit durable. Nous avons besoin de stabilite. Nous avons, en particulier, besoin de taux d'interet stables.

Il y a moins de six mois, a la tribune de l'Assemblee, M. le Premier ministre exprimait le souhait que les taux d'interet a dix ans passent en dessous de 6 %. Puis-je vous indiquer, mesdames, messieurs les deputes, que, aujourd'hui, les taux a dix ans sont a 5,37 % ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce qu'il nous faut, c'est donc a la fois une parite stable du dollar par rapport aux autres monnaies et le maintien

de nos taux d'interet aux niveaux les plus bas possibles pour que l'argent cher soit derriere nous et que nos compatriotes - familles, entreprises, collectivites territoriales - puissent ainsi emprunter dans des conditions equitables, et donc contribuer, eux-aussi, a l'investissement, a la croissance et a l'emploi. Nous devons aujourd'hui nous rejouir que le dollar se soit apprecie sans que nous ayons modifie la parite entre le deutschemark et le franc francais. Voila un motif de satisfaction ! Il faut que le dollar soit fort, qu'il soit robuste et durablement robuste sans porter atteinte au niveau historiquement faible de nos taux d'interet. C'est ainsi que nous creerons des emplois. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2223

Rubrique : Politique economique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 1997, page 1052

Réponse publiée le : 19 février 1997, page 1052

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 février 1997